



APPEL A LA MANIFESTATION NATIONALE *WE ARE BELGIUM TOO*

La Coordination des sans-papiers de Belgique, Sans-Papiers TV et leurs soutiens, organisent le dimanche 3 octobre 2021 à 14h00 à la Gare du Nord une MANIFESTATION NATIONALE "WE ARE BELGIUM TOO". Elle invite alors, tous les citoyens et citoyennes, enfants, jeunes et vieux, les démocrates, les « communes hospitalières », les associations, les syndicats, les mouvements et les militants et militantes des partis politiques à venir donner de leurs voix à cette manifestation pour demander la mise en place d'une COMMISSION NATIONALE DE REGULARISATION.

Depuis 2014, la Belgique a déjà accumulé beaucoup de contentieux en matière d'asile et migration. Beaucoup d'affaires ont été à la base de profondes frustrations. La caravane des sans-papiers, les campagnes des communes hospitalières et la campagne de justice migratoire n'ont touché aucune autorité politique.

Pendant toute la durée de la pandémie Covid, les témoignages d'abandon et de désarroi des personnes sans-papiers sont restés sans appel. La dégradation de leur situation n'est plus à décrire depuis la fin de 60 jours de grève de la faim et de la soif de 475 personnes sans-papiers. Ce gâchis humain se pérennise à ce jour dans nos villes sans aucun signe d'amélioration alors que le gouvernement censé trouver une solution durable est composé des libéraux qui, soi disant, prônent une évolution vers plus de liberté et d'ouverture, et des socialistes et des écologistes, eux qui se disent tous progressistes et donc partisans d'une société européenne intégratrice fondée sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la diversité, et l'équité. Comble est vraiment de constater que la politique d'asile et migration qu'ils mènent n'est toujours pas favorable à un quelconque progrès en matière de liberté de circulation ni d'intégration des personnes sans-papiers dans l'Etat de droit belge.

Pendant la campagne "We are Belgium too" lancée au mois mars, les meilleurs experts de la migration, certaines personnalités politiques, les syndicats, les associations, les recteurs et professeurs des universités et les citoyens de tous bords qui ont pris le pouls de la situation des personnes sans-papiers ont demandé d'intégrer les personnes sans-papiers dans l'Etat de droit belge. Ce qui est la meilleure des façons de les faire contribuer dignement à la Sécurité sociale et aussi d'arrêter net les velléités de certains partis qui surfent sur les peurs pour imposer leur dictat en matière d'asile et migration. "We are Belgium too" mérite d'être considéré non pas comme un sondage mais plutôt comme une demande ultime pour l'amélioration de la situation des personnes sans-papiers en Belgique, car vivre libre et dignement est le vœu de chaque individu.

Les circonstances exceptionnelles de l'article 9 bis de la loi du 15 décembre 1980 sont méconnues de tout le monde sauf par les agents de l'office des étrangers qui les fixent eux-mêmes et créent de surcroît les personnes sans-papiers. Or, un Etat de droit postule le règne des citoyens égaux en droits. Toute bonne intégration dans un Etat de droit doit être transparente et équitable et requiert de ce

fait, une loi bien lisible, des critères clairs, une commission véritablement indépendante et paritaire, l'égalité dans le traitement des dossiers demandeurs d'une régularisation.

Il est indéniable qu'après les affres de la pandémie et les inondations que nous venons de vivre tous ensemble, la Belgique a besoin aujourd'hui, de la contribution de tous pour rebâtir de nouveau. On ne peut pas relancer l'économie du pays en laissant perpétuer la fraude sociale née du travail au noir et de l'exploitation des travailleurs et des travailleuses sans-papiers. Il n'y a pas de relance économique sans solidarité collective, cela est évident. Au regard de la situation critique des personnes sans-papiers dans le pays, le gouvernement belge se doit de revoir son accord sur la question d'asile et migration qui l'a fait vaciller entre-temps. Il doit engager une vraie consultation pour revitaliser le secrétariat à l'asile et migration afin que ce département travaille dans l'optique de l'intégration des personnes sans-papiers et leur participation dans la société. Dès lors, il s'agit de prendre en considération les recommandations ci-après :

1. La régularisation des personnes sans-papiers qui se trouvent en Belgique sur base de critères clairs et permanents, que sont les attaches durables, le travail, l'inéloignabilité et le risque d'atteinte à un droit fondamental en cas de retour; ainsi que la création d'une commission de régularisation indépendante.
2. La suppression des centres fermés qui n'ont rien apporté aux Belges en terme de bien-être
3. Le respect des droits humains et en particulier celui des enfants sans papiers, au même titre que ceux de tous les enfants. À commencer par un accès effectif et égal à l'éducation, à la vie familiale et à un niveau de vie décent.

La Coordination des Sans-Papiers de Belgique et Sans-Papiers TV



**Sans
PapiersTV**

Porte-paroles:

- Abdul Azim Azad 0466446363
- Maria Freire 0455102575
- Bintou Touré 0466281442
- Serge Bagamboula 0493291974